

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

19324618



Déposé 02-07-2019

Greffe

N° d'entreprise : 0729657259

Nom:

(en entier): Intellect Vernissage

(en abrégé):

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse du siège : Chaussée de Charleroi 77

5030 Gembloux

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

Article 36 : Les dispositions transitoires

Les membres fondateurs réunis en Assemblée Générale prennent à l'unanimité les décisions relatives à la nomination des administrateurs et des actes relatifs à la désignation des personnes habilitées à représenter l'Association qui ne deviendront effectives qu'à la date où elles seront publiées, aux soins du greffier, aux annexes du Moniteur Belge.

Sont désignés comme :

Président : Mr Jean Claude Twizere N° National :71081044724 Vice-Président : Mr Félix Gahinda Lema N°National : 71050152501 Secrétaire : Mr Augustin Karera N° National : 53062352339 Trésorier : Mr Cyprien Muhire N° National : 77051251501 Administrateurs : Mr Jean Gakwaya N° National : 54070551335

Mr Mathias Hitayezu N° National :74030746725

L'AG de l'Association a en outre désigné Mr Augustin Karera comme le délégué à la gestion journalière de l'Association.

Par exception à l'article 32, alinéa 2, le premier exercice débute le 2 juin 2019 pour se clôturer le 31 décembre

Fait en 8 exemplaires originaux Gembloux, le 2 juin 2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.